

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet - Le Nay – Técou BP 80133 - 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr
Statut : Etablissement public territorial
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>
L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration de l'école sur la commune de LAGRAVE

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Les prestations font l'objet de 3 tranches :

Tranche ferme : Construction d'un réfectoire et aménagement d'un espace « cuisine »
Tranche optionnelle n°1 : Aménagement du bâtiment existant avec possibilité d'extension
Tranche optionnelle n°2 : Poursuite et fin de l'aménagement du bâtiment existant avec possibilité d'extension

CPV principal :

71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Code NUTS : FRJ27

Type de procédure : Procédure adaptée - article R2123-1 1° du Code de la commande publique

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Prestations réservées

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :
Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Critères d'attribution

1. Critère Prix des prestations noté sur 40 points
2. Critère Valeur technique notée sur 60 points
 - 2.1. Sous-critère - Mémoire technique n°1 noté sur 30 points
 - 2.2. Sous-critère - Mémoire technique n°2 noté sur 20 points
 - 2.3. Sous-critère - Mémoire technique n°3 noté sur 10 points

Pour information : La somme des notations des critères est égale à 100 points

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 21-26-PAPI

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/09/2021

Date limite de réception des offres : 12/10/2021 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Correspondant : Mme Isabelle GACHET

Adresse : Le Nay - Técou

BP800133
81604 GAILLAC cedex
Courriel : marches.publics@gaillac-graulhet.fr
Adresse Internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

- pour les renseignements d'ordre technique :
Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
Correspondant : Anthony LLEWELLYN
Adresse : Le Nay – Téco
BP 80133
81604 GAILLAC Cedex
Courriel : anthony.llewellyn@gaillac-graulhet.fr
Adresse Internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr